



Monsieur le Directeur par intérim du RSI Midi-Pyrénées

Balma, le 08 février 2018

**Objet : Dépôt d'un préavis de grève locale reconductible à compter du lundi 12 Février 2018.**

Monsieur le Directeur par intérim du RSI Midi-Pyrénées

Nous vous informons par la présente que nous déposons un préavis de grève locale reconductible à partir du lundi 12 Février 2018.

**Nous appelons le personnel du RSI Midi-Pyrénées à être en grève pour :**

- **Un rendez-vous dès le plus rapidement possible avec les dirigeants locaux du RG..**
- Une garantie de développement de carrière au RG
- Une ouverture des reclassements à toutes les branches du RG
- être destinataire du rapport final de l'IGASS validé par le ministère
- Une ligne budgétaire spécifique conséquente pour la formation
- Un recueil de vœux avec des moyens pour les appliquer
- Un dispositif pour les salariés qui souhaitent partir
- Une véritable augmentation de la valeur du point de 8% minimum

Ce préavis vaut pour l'ensemble des salariés du RSI Midi-Pyrénées, déclinable en 55 minutes, 1/2 journée ou la journée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur par intérim du RSI Midi-Pyrénées, l'expression de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale du RSI Midi-Pyrénées  
Joséphine GOMEZ pour la CFE-CGC  
Ludovic ROTA pour la CFDT  
Gérald BESSET pour la CGT-FO  
Jean-Baptiste CUEREL pour la CGT